

ACT103 - Principes généraux du droit et des techniques d'assurances

Présentation

Prérequis

Cette UE fait partie du M1 mention Actuariat dont l'intégration se fait sur sélection de dossier. Public niveau bac + 2 (BTS, DUT, DPCE...).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la logique réglementaire de fonctionnement des sociétés d'assurance et de leurs contrats : pratiques professionnelles
- Acquérir une compétence dans les techniques actuarielles de l'assurance-vie et non- vie..

Programme

Contenu

- Les principales formes juridiques des sociétés d'assurance : sociétés anonymes, mutuelles, Institutions de prévoyance)
- Le risque et sa gestion : personnes physiques, personnes morales.
- Les défis du financement du risque par l'assurance : risque de masse, risque de pointe, cumuls naturels et sériels.
 - Le droit du contrat : déclarations, garanties, principe indemnitaire, durée.
 - La réglementation des marchés, les entreprises (création, fusion, dissolution), les produits, la solvabilité.
 - Les formes de distribution : agents, courtiers, assurance directe, bancassurance.
 - La réassurance : les différentes formes, les marchés et leur évolution.
 - La France et les grands marchés mondiaux : l'Europe, les Etats-Unis, le Japon, le reste du monde.
 - Les risques patrimoniaux du particulier : dommages aux biens, vol, catastrophes naturelles, responsabilité civile, décès, incapacité de travail.
 - La santé : consommation médicale, systèmes publics, assurances, centres de soins.
 - L'assurance vie, épargne et retraite.
 - L'assurance des risques de circulation automobile : régime de responsabilité, dommages matériels et corporels, techniques de tarification.
 - Les risques de la construction : travaux, dommages à l'ouvrage, produits, responsabilités professionnelles, responsabilités et garanties décennales.
 - Les risques opérationnels d'entreprise (hors responsabilités) : pertes et dommages aux biens, pertes d'exploitation, transport, risques informatiques, fraudes et détournements.
 - Les responsabilités d'entreprises : exploitation, pollution, produits, responsabilité professionnelle, mandataires sociaux.
 - Les risques financiers et politiques : crédit, affacturage, cautions, risques politiques.
 - Les risques maritime, aérien (aviation), spatial.
 - Les risques professionnels spécifiques : professions libérales, conseils, établissement de crédit.
 - La gestion des risques d'entreprise, approche "holistique", évaluation, prévention, financement.
 - Les financements alternatifs à l'assurance : autofinancement, lissages pluriannuels, les marchés des capitaux.
 - La prévoyance d'entreprise : frais médicaux, décès, incapacité de travail.
 - Les fonds de pension.
- Initiation à la recherche actuarielle dans le domaine du cours

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

- écrit de 2h00 en session 1 (juin)
- écrit de 2h00 en session 2 (septembre)

Mis à jour le 11-03-2024



Code : ACT103

Unité d'enseignement de type mixte

8 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **65 heures**

Responsabilité nationale :

EPN09 - Economie Finance

Assurance Banque (EFAB) / 1

Contact national :

EPN09 - Actuariat

292 rue Saint Martin

75003 Paris

01 58 80 87 56

Ghislaine Erny

actuariat@cnam.fr